



COSI RGO2 37dB

CASQUE ANTIBRUIT



 Fabriqué à partir de 54% de matériaux recyclés

292023



AVANTAGES

- Protection auditive très élevée (37dB)
- Fabriqué à partir de 54% de matériaux recyclés
- Excellente combinaison de haute protection et confort
- Arceau réglable, matelassage et coussinets en polymère recyclé confortables

DESCRIPTION

- Coquilles et coussinets noir et gris, fabriqués à partir de matériaux recyclés
- Arceau réglable en acier inoxydable, avec matelassage, sensation cuir
- Constitué à 54% de matériaux recyclés (calculé sur le poids total suivant le référentiel établi dans le cadre de la norme EN ISO 14021)
- Protection auditive très élevée (37dB)
- Excellente combinaison de haute protection et confort
- Poids 372,5g

UTILISATION

- Ce casque permet de réduire le risque lors de l'exposition à des bruits intenses pouvant entraîner une perte d'audition

VARIANTES

COSI RGO2 37dB
CASQUE ANTIBRUIT**NORMALISATION**

La conformité aux exigences essentielles de sécurité a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes

EN 352-1 : 2020 : Protecteurs individuels contre le bruit - Exigences générales - Partie 1 : serre-tête

**CONDITIONNEMENT**

Conditionné dans un emballage individuel transparent



x1



x20



L'existence d'une démarche RSE du fabricant évaluée, certifiée par un organisme indépendant.



Obtention d'un label par le produit OU Certification ISO 14001 du site de fabrication.



Le lieu de fabrication du produit situé dans un rayon de 2000 km max de la France ET Pays classé dans le Top 30 de l'IPE 2022.



Conception du produit à partir de matériaux recyclés ou biosourcés à hauteur de 15% minimum.

Groupe RG

817 rue Nicéphore Niépce, 69800 Saint Priest
+32 (4) 72 23 24 30 Internet : www.groupe-rg.com